

Image not found or type unknown



Regroupement familial en France

Par **Fabeyene**, le **15/05/2019** à **20:11**

Bonjour,rrnrnJe ne sais pas si je suis sur le bon forum.rnrnJ'ai déposé une demande de regroupement familial en octobre 2017 à la préfecture de bordeaux pour mon mari qui est au Cameroun. En février 2018, la préfecture a répondu positivement à cette demande.rnrnEn avril 2018, mon mari a déposé sa demande de visa à l'ambassade de France au Cameroun. Jusqu'à présent, nous sommes en attente de réponse de l'ambassade.rnrnSeulement, aujourd'hui je suis enceinte et l'accouchement est prévu pour décembre. Je souhaiterai savoir si il y a quelque chose que je puisse faire pour que mon mari soit présent le jour de l'accouchement au près de l'ambassade, de l'ofii, je ne sais pas, est ce que quelqu'un aurait une idée?rrnrnMerci de votre retour.